



**Procès-verbal de la réunion du Bureau
Mardi 6 juin 2023
Réunion virtuelle**

10h00 à 12h15 (heure du Royaume-Uni)

Présents :

Membres du Bureau:

Amadou Télivel Diallo	(Président, République de Guinée)
Nick Gales	(Vice-président, Australie)
Belinda Jago	(Australie)
Francis Nunoo	(Ghana)
Lucia Scheinkman	(Argentine)
Horace Walters	(Sainte-Lucie)
Ryan Wulff	(président du comité F&A, États-Unis)
Stephanie Langerock	(Belgique)

Participants invités:

Alex Zerbini	(Président du CS, Brésil)
Lindsay Porter	(Vice-présidente du CS, Royaume-Uni)

Interprètes:

Schéhérazaide Matallah-Salah
Warda Tazi

Secrétariat:

Rebecca Lent	(Secrétaire exécutive)
Nikki Bartmeier	(Responsable « Finances et Administration »)
Moussa Ki Sow	(Gestionnaire de base de données)
Iain Staniland	(Responsable de la science, conservation et gestion)
Mark Tandy	(Responsable des affaires extérieures)

Excusés :

Cat Bell	(Présidente du CC, Royaume-Uni)
----------	---------------------------------

1. Mot de bienvenue du Président

Le Président a souhaité la bienvenue aux participants à cette 2^{ème} réunion du Bureau de l'année, et a rappelé aux participants que, compte tenu des décisions sur le budget biennal prises lors de la 68^{ème} réunion de la CBI, toutes les réunions du Bureau autres que celle(s) tenue(s) lors des réunions de la Commission se dérouleront en mode virtuel. Il a indiqué que la réunion du Bureau avait été convoquée conformément à la règle de procédure B.4 et que les présidents et vice-présidents des comités scientifique et de conservation, ainsi que du sous-comité budgétaire, avaient également été invités à se joindre à cette réunion du Bureau, conformément à la règle de procédure 9. Le Président a souligné que le Commissaire du Pérou avait également été invité à se joindre à la réunion du Bureau, comme il est de règle pour le pays hôte de la prochaine réunion de la Commission.

2. Examen et adoption de l'ordre du jour du Bureau et du procès-verbal de la précédente réunion du Bureau

L'ordre du jour, qui a été communiqué au Bureau le 11 mai 2023, a été adopté sans modification. Les deux documents d'information ont également été distribués au Bureau le 24 mai 2023. Au vu des recommandations du groupe de travail sur l'efficacité opérationnelle (GT-EO) qui ont été adoptées lors de la 68^{ème} réunion de la CBI, le président a rappelé au Bureau que l'ordre du jour et tous les documents seraient partagés avec la Commission en même temps que le rapport de la réunion.

Le procès-verbal de la précédente réunion du Bureau, tenue le 28 février 2023, a déjà été adopté par correspondance et peut être consulté [ici](#).

3. Désignation d'un rapporteur

Comme à l'accoutumée, il a été convenu que le Secrétariat ferait office de rapporteur pour la réunion du Bureau.

4. Comptes rendus du comité scientifique

À l'ouverture de ce point de l'ordre du jour, le Président a transmis ses plus sincères condoléances à la délégation japonaise et à tous les membres de la famille de la CBI à l'occasion de la disparition du Dr Yoshida. Le président du CS (Zerbini, Brésil) a exprimé les condoléances du comité scientifique et le Secrétariat a publié une circulaire pour rendre hommage au Dr Yoshida.

4.1 Rapport de la réunion SC69A du comité scientifique

Le président du CS (Zerbini, Brésil) a fait état d'une réunion fructueuse, à laquelle ont participé 238 scientifiques de 31 pays. Parmi eux, 63 participants virtuels ont participé activement aux discussions. Le Fonds d'assistance volontaire de la CBI a permis la participation de 4 pays (Pérou (2 personnes), Sainte-Lucie, Bénin, Maroc), et la COMHAFAT a financé trois scientifiques supplémentaires.

Parmi les principaux résultats de la réunion SC69A du CS, figurent :

- L'approbation par le CS de vingt nouvelles estimations de populations;
- L'achèvement des revues relatives aux rorquals communs de l'Atlantique Nord (pertinentes pour les chasses au Groenland occidental et en Islande) ;

- Des progrès importants dans l'évaluation des baleines à bosse du Pacifique Nord et des petits rorquals communs du Pacifique Nord ;
- Le Comité a convenu qu'il serait en mesure, d'ici mai 2024, de fournir des conseils sur toutes les chasses ASW ;
- Des travaux intersessions sont prévus pour garantir que le SLA pour les baleines grises du Pacifique Nord soit robuste face aux récents événements de mortalité inhabituels ;
- Achèvement de la revue concernant le Franciscana et mise à jour du CMP ;
- Accord sur une nouvelle étude décennale du Sanctuaire de l'Océan Austral (SC69B)

Le président du CS a noté que l'Initiative sur l'extinction, désormais rebaptisée « Alerte à l'extinction », a été discutée au sein de la réunion CS69A. L'objectif est de sensibiliser le CS avant une extinction imminente et de consigner sa consternation en cas d'extinction. Le mécanisme permettant de faire part des préoccupations du CS est une déclaration publique. Lors de la 68^{ème} réunion de la CBI, la Commission a approuvé un modèle pour ces déclarations et a convenu qu'une certaine forme d'approbation de la Commission devrait être sollicitée avant la publication de déclarations individuelles, et que le processus d'approbation serait dicté par le cycle des réunions de la CBI et par l'urgence de la situation. Le CS a rédigé et approuvé une déclaration d'alerte à l'extinction qui traite de la situation critique du Vaquita et a demandé l'accord du Bureau pour que cette déclaration suive le processus convenu par la Commission. Le contenu de la déclaration est inspiré des rapports du CS et du CC qui ont été précédemment approuvés par la Commission. Cette déclaration de préoccupation fait également partie du rapport de la réunion SC69A qui est actuellement soumis à une procédure de silence en vue de son approbation par la Commission. Le Bureau a convenu que l'alerte à l'extinction était conforme à la procédure convenue par la Commission lors de la 68^{ème} réunion de la CBI et qu'elle pouvait être partagée si elle était approuvée par la Commission dans le cadre du rapport du SC69A.

Les membres du Bureau ont félicité le président et le vice-président du CS pour cette réunion fructueuse et ont été particulièrement heureux d'apprendre que la Commission disposera des informations scientifiques nécessaires pour étayer les discussions sur les quotas ASW lors de la 69^{ème} réunion de la CBI en 2024.

4.1.1 Rapport du président sur la réunion du Comité scientifique CS69A

Le rapport a été publié le 30 mai 2023, un mois après le dernier jour de la plénière du CS69A, conformément au manuel du CS.

4.1.2 Adoption par procédure de silence

Conformément aux nouvelles règles de procédure adoptées par la 68^{ème} réunion de la CBI, le rapport du SC69A a été distribué par le Secrétariat pour être adopté par la Commission par procédure de silence 30 jours après sa publication (c'est-à-dire le 29 juin).

4.1.3 Réunion conjointe CC-CS

La 7^{ème} réunion du groupe de travail du CC-CS a eu lieu immédiatement après la réunion du CS69A, le 7 mai 2023. Ce groupe de travail a été créé par la Commission (résolution 2014-4) pour faciliter la mise en œuvre et le suivi des recommandations en matière de conservation.

Les principaux points de discussion abordés lors de cette réunion étaient les points suivants :

- Une procédure pour déterminer les priorités en matière de conservation (petit groupe dirigé par Staniland)

- Questions découlant de la 68^{ème} réunion de la CBI, en particulier le calendrier de la réunion du groupe de travail conjoint CC/CS lors du passage du CS à un calendrier biennal.
- Les questions soulevées lors de la réunion SC69A, y compris : les espèces faisant l'objet de préoccupations urgentes et nouvelles, le bruit sous-marin anthropique (y compris les effets potentiels de l'exploitation minière en eaux profondes), la pollution chimique, le fonctionnement et la modélisation des écosystèmes, les changements climatiques, les débris marins et la résolution sur le plastique, les sanctuaires baleiniers, l'initiative d'atténuation des prises accessoires, les collisions avec les navires, l'observation des baleines, les plans de gestion et de conservation et l'utilisation de la base de données des recommandations par le CC et le groupe de travail conjoint CC/CS.

4.2 Plans pour la réunion SC69B du CS

Aucun pays hôte ne s'étant manifesté, la réunion de 2024 se tiendra de nouveau à Bled, en Slovénie, car il s'agit de l'option la plus rentable pour ce type de réunion non accueillie par un pays hôte. La réunion se tiendra à partir du 22 avril 2024.

L'option « hybride limitée » utilisée pour la réunion SC69A sera à nouveau utilisée pour la réunion SC69B, avec la participation active de participants virtuels autorisés à se joindre à des sessions/discussions spécifiques. Cette approche a soulevé des questions en termes d'exigences de confidentialité pour une réunion du CS, bien qu'il ait été noté que les réunions entièrement virtuelles au cours des trois dernières années n'avaient donné lieu à aucune violation de la confidentialité. Les réunions hybrides permettent de réaliser des économies en réduisant les coûts des PI, sachant toutefois qu'elles entraînent des coûts en matière d'assistance technique (équipement audiovisuel et personnel supplémentaires).

4.3 Questions budgétaires

La coupe budgétaire convenue lors de la 68^{ème} réunion de la CBI, associée à des coûts plus importants que prévu pour la SC69A (vols et besoins plus importants en équipement audiovisuel compte tenu des niveaux inattendus de participation virtuelle), et à l'absence de pays hôte, se sont traduits par un manque de fonds disponibles pour financer une réunion complète du CS en 2024. Les prévisions basées sur la SC68A suggèrent un déficit de financement de 43 000 £ réparti entre 32 000 £ pour le budget de la réunion et 11 000 £ pour les PI. Le Secrétariat a noté que 15 000 £ supplémentaires seraient nécessaires pour couvrir les frais de participation virtuelle à la réunion SC69B.

Lors de la réunion SC69A, des discussions approfondies ont eu lieu sur la manière de traiter cette question et les options suivantes ont été proposées :

- 1) Solliciter des dons volontaires afin d'augmenter le budget disponible pour les réunions et les PI ;
- 2) Demander des conseils au Bureau ;
- 3) Réduire les journées de plénière/sous-comités pour couvrir un ordre du jour réduit.

Un groupe consultatif budgétaire du CS a été constitué l'année dernière avec la participation de représentants présentant au large éventail de compétences, de régions et points de vue du CS. Ce groupe est chargé d'aider le CS à planifier son travail dans le cadre des nouvelles contraintes budgétaires à court et à long terme. Il est prévu qu'au cours de la prochaine période intersession, il élabore des options pour modifier la structure des réunions du comité scientifique, qui seront discutées lors de la réunion SC69B.

Le Bureau a pris acte des problèmes de financement auxquels le CS est confronté et proposé quelques options pour faire face aux contraintes budgétaires, notamment en demandant aux commissaires de financer les PI de leur pays et en sollicitant des contributions volontaires de la part des États membres, ce qui est envisageable dans les mois à venir. Il a également été convenu que le Secrétariat envoie une circulaire informant les membres de la communauté de la CBI de ces difficultés financières, sollicitant un financement volontaire et encourageant les pays à accueillir le CS et/ou à inclure des PI dans leurs délégations nationales. Le Bureau a noté qu'il était important que les commissaires soient conscients qu'en l'absence de contributions volontaires, la capacité du CS à fournir les données scientifiques nécessaires aux décisions de la Commission s'en trouvera affectée. Le Bureau a également noté qu'il ne s'agit pas nécessairement d'une approche durable et à long terme.

5. Contributions financières

5.1 Situation actuelle

Le Secrétariat a présenté un aperçu de l'état des contributions pour les exercices financiers 2022 et 2023 de la Commission. La Commission dispose actuellement du quorum, dans la mesure où, pour 2022, 58 pays sont en règle de leurs contributions et 30 pays ont des arriérés de paiement. Le montant total des arriérés pour 2017-2022 s'élève à 533 000 £, soit environ 31 % du budget des contributions annuelles de la CBI.

Les contributions pour l'exercice financier 2023 de la Commission sont dues le 30 juin 2023 et actuellement 34 pays se sont acquittés de leurs contributions (39%). La date limite de paiement des contributions pour 2023 est fixée au 30 juin 2023, même si, en vertu des règles de procédure et du règlement financier, les droits de vote ne sont pas suspendus avant la survenance du premier des événements suivants :

- 1) Réunion de la Commission ou du Bureau
- 2) Vote par correspondance
- 3) 30 septembre.

Les membres du Bureau ont fait part de leur préoccupation actuelle face au non-paiement des contributions et à son impact sur la capacité de la Commission à mener à bien ses travaux. Cette préoccupation s'est également reflétée dans les discussions difficiles sur le budget lors de la 68^{ème} réunion de la CBI.

5.2 Informations actualisées sur l'outil en ligne

Le Secrétariat a indiqué que la page web présentant des mises à jour régulières sur l'état des contributions des pays membres a été mise en en ligne. Aucun retour d'information négatif n'a été reçu sur cet outil web. Le processus de rapport est similaire à ce qui est actuellement fourni par le Secrétariat de l'ONU de la Convention sur les espèces migratrices (CMS). Il sera mis à jour chaque mois.

5.3 Fonds volontaires

Le commissaire australien (vice-président de la CBI) a annoncé que le gouvernement australien contribuerait à hauteur de 800 000 dollars australiens (environ 430 000 livres sterling) à plusieurs besoins de financement de la CBI, répartis comme suit :

- 160 000 £ pour le Fonds général, afin de renforcer la sécurité financière de la CBI en tant qu'organisation.
- £265K pour les Fonds volontaires, répartis sur différents fonds pour soutenir un grand nombre de travaux importants au sein de la Commission, y compris le SORP, le Fonds de contributions volontaires (spécifiquement BMI, CMP), les petits cétacés, ASW et en particulier le soutien d'un projet visant à atténuer les effets des engins fantômes sur les populations de baleines qui sont soumises à la chasse en Alaska, ainsi que le Fonds d'assistance volontaire.

Le vice-président a noté qu'une circulaire de la CBI serait prochainement diffusée afin d'annoncer et de préciser cette contribution volontaire. Les membres du Bureau ont exprimé leurs remerciements au gouvernement australien pour sa généreuse contribution.

6. Principales tâches à accomplir après la 68^{ème} réunion de la CBI, sur la base du document « Principaux résultats ».

6.1 Budget

Le Secrétariat a déjà fourni des détails sur la mise en œuvre du budget biennal convenu par la 68^{ème} réunion de la CBI, au titre de points précédents de l'ordre du jour, y compris des coupes budgétaires pour le Comité scientifique (budget des réunions et budget consacré à la recherche) et des informations actualisées sur les contributions.

Il a été noté que le président du sous-comité budgétaire et sa collaboratrice (Australie) allaient changer, car ils étaient malheureusement appelés à occuper de nouvelles fonctions. Le Bureau a exprimé son appréciation pour leur travail.

6.2 GT-EO et autres groupes intersessions

Les coprésidentes du GT-EO n'étaient pas disponibles pour cette réunion du Bureau, mais elles prévoient de contacter les membres du groupe de travail dans les semaines à venir. Le Bureau se félicite de l'avancement des travaux importants du GT-EO et demande instamment aux coprésidentes de poursuivre leurs plans en vue d'une réunion dans les semaines à venir.

6.3 RdP et procédures financières révisées après 68^{ème} réunion de la CBI

Le Secrétariat a indiqué que les modifications apportées aux règles de procédure et au règlement financier de la CBI sont approuvées par la Commission et sont prises en compte après chaque Commission dans la version révisée des règles de procédure. L'approche quelque peu « parcellaire » de la mise à jour des documents a entraîné certaines incohérences dans le texte des RdP, comme cela a été découvert lors des discussions qui ont eu lieu lors de la 68^{ème} réunion de la CBI au sujet des droits de vote en cas de paiements tardifs.

De plus, des modifications peuvent se révéler nécessaires compte tenu des décisions de la Commission de mettre en œuvre des éléments de l'examen de la gouvernance, comme l'a proposé le groupe de travail sur l'efficacité opérationnelle (GT-EO). Les changements proposés lors de la 68^{ème} réunion de la CBI ont été intégrés dans les Règles de procédure, mais le travail du GT-EO se poursuit et des propositions supplémentaires seront présentées lors de la 69^{ème} réunion de la CBI.

Enfin, les règles de procédure pourraient bénéficier d'une analyse comparative avec celles d'autres OIG afin de proposer des modifications qui pourraient s'avérer pertinentes et utiles pour orienter les travaux de la CBI.

Le don de la NOAA permet de financer cet examen externe des RdP de la CBI. Le Secrétariat souhaiterait lancer un appel d'offres pour ce travail, qui devrait débiter à l'automne 2023 et être examiné lors de la 69^{ème} réunion de la CBI. Ce travail serait mené en consultation avec le GT-EO, en plus des comptes rendus réguliers au Bureau. Le Bureau s'est déclaré d'accord avec les avantages que pourrait apporter cet examen externe en collaboration avec le GT-EO et attend avec intérêt les informations actualisées qui lui seront communiquées pendant l'intersession.

7. Informations actualisées du Secrétariat

7.1 Déménagement des bureaux du Secrétariat

La Red House a été vendue pour 1,305 million de Livres Sterling, ce qui représente un retour sur investissement d'environ 11%. La Red House hébergera une maternelle pour enfants en âge préscolaire. Le Secrétariat a trouvé, à moins d'un kilomètre de ses locaux actuels, un espace ouvert plus petit, plus économique et mieux adapté à ses besoins, qui fait environ la moitié de la taille de la Red House. Des négociations sont en cours pour fixer les conditions de location. Le déménagement aura probablement lieu à la mi-août, et le Secrétariat s'attache donc à classer les nombreux dossiers, publications et autres objets accumulés à la Red House. Certains de ces documents ont déjà été numérisés et d'autres le seront, avec le soutien du National Archives Office of the UK (bureau des archives nationales du Royaume-Uni) et d'un stagiaire recruté pour l'été et financé par la NOAA. Les documents originaux seront également déménagés.

7.2 69^{ème} réunion de la CBI

Le Pérou sera le pays qui accueillera la prochaine réunion de la Commission. Une visite sur place en juillet permettra de déterminer le site idéal et de prendre une décision à ce sujet. Un examen du budget est également en cours afin d'étudier différentes options pour la structure et la durée de la réunion, qui pourront être abordées lors de la prochaine réunion du Bureau. La réunion devrait se tenir fin septembre/début octobre 2024.

Le Bureau a remercié le gouvernement du Pérou d'accueillir la réunion et a demandé que les dates soient fixées à l'avance afin d'éviter des conflits avec d'autres réunions. Le Secrétariat consulte le calendrier des réunions internationales et demande aux membres du Bureau de fournir les dates des réunions ou des jours fériés qui pourraient devoir être pris en compte. Le Bureau a également noté la nécessité de disposer de suffisamment de temps pour discuter des quotas ASW.

8. Date de la prochaine réunion du Bureau – 2 octobre 2023.

Cette réunion virtuelle se concentrera sur les préparatifs de la 69^{ème} réunion de la Commission, y compris son format et sa durée. Le Bureau a suggéré la date du 2 octobre.

9. Divers

Aucun point n'a été soulevé.

La réunion a été levée à 12h20, heure du Royaume-Uni.